

Quelques directives au sujet de l'objectif 1 des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique :

D'ici à 2020 au plus tard, chacun est conscient de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'il peut prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

La prise de mesures contre les moteurs directs et indirects de l'appauvrissement de la diversité biologique exigera, en fin de compte, la modification des comportements des individus, des organismes et des gouvernements. La compréhension, la reconnaissance et l'appréciation de la juste valeur de la diversité biologique seront nécessaires afin que les individus puissent et veuillent apporter des changements, et prennent des mesures dans ce sens, et que les gouvernements acquièrent la volonté politique d'agir. Ainsi, les mesures prises pour atteindre cet objectif faciliteront énormément l'application du Plan stratégique et la réalisation des 19 autres objectifs d'Aichi. Une reconnaissance accrue des nombreuses valeurs de la diversité biologique sera utile, notamment pour atteindre l'objectif 2.

Explication de l'objectif :

La réalisation de cet objectif exige que:

- **Les personnes soient conscientes des valeurs de la diversité biologique.** La diversité biologique est généralement mal comprise, et son importance économique, sociale et environnementale est méconnue. Une connaissance accrue des valeurs diversifiées de la diversité biologique, notamment son importance pour le développement et le bien-être humain, aide généralement les individus et les gouvernements motivés à prendre les mesures nécessaires pour conserver la diversité biologique et en faire une utilisation durable. Les valeurs de la diversité biologique doivent être interprétées dans leur sens le plus large dans le contexte de cet objectif, ce qui signifie qu'il faut également prendre en considération les valeurs environnementales, culturelles, économiques et intrinsèques.
- **Les personnes connaissent les mesures qu'elles peuvent prendre pour conserver la diversité biologique et en faire une utilisation durable.** Bien qu'il soit important de mieux comprendre les valeurs de la diversité biologique pour inciter à agir, il faut faire plus. Les personnes doivent connaître le genre de mesures à prendre afin de conserver la diversité biologique et l'utiliser de manière durable. Les différents groupes de la société peuvent prendre des mesures différentes selon le type d'activités qu'ils contrôlent. Cette information peut habiliter les personnes à agir.

L'objectif s'applique à tous, **depuis les décideurs jusqu'au grand public.**

Conséquences sur l'établissement des objectifs nationaux :

Bien que la plupart des pays aient pris des mesures en matière d'éducation et de sensibilisation du public, rares sont ceux qui l'ont fait de manière cohérente ou stratégique. Des démarches concertées et stratégiques en matière de communication et de sensibilisation du public seront sans doute nécessaires afin de créer la volonté de changer les comportements. De plus, il faudra différents types d'activités et de campagnes d'éducation et de sensibilisation du public afin de joindre les différents publics cibles des pays, car les activités qui s'avèrent efficaces pour joindre un groupe pourraient ne pas donner de bons résultats avec d'autres groupes. Les principaux groupes cibles visés par les activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public varieront d'un pays à l'autre, mais comprendront généralement les décideurs, les secteurs économiques, les étudiants et la société en général.

L'apprentissage se fait dans un environnement formel tel que les écoles et les universités, et dans des contextes moins formels tels que par les conseils des anciens sur l'environnement naturel, ainsi que dans les parcs et les musées, par le biais de films, de la télévision et dans la documentation. L'apprentissage se fait aussi en participant à des événements, dans le matériel de communication et dans d'autres circonstances où les parties prenantes peuvent échanger de l'information. Il existe donc toute une

panoplie de véhicules de communication et de rayonnement pour parfaire les connaissances et mousser la volonté d'agir. La sensibilisation et l'amélioration des connaissances sur la diversité biologique devraient, dans la mesure du possible, être intégrées aux principes et aux messages d'éducation sur le développement durable.

Questions guides pour établir les objectifs nationaux :

Quel est le niveau de sensibilisation actuel à la diversité biologique? Quels groupes comprennent le mieux/le moins la diversité biologique? Quelles sont les différences entre les populations urbaines et rurales? Quels sont les principaux publics à joindre?

Quelles sont les activités de sensibilisation en cours? Dans quelle mesure sont-elles efficaces? Comment peut-on améliorer leur efficacité? Qui sont les partenaires possibles pour joindre les principaux publics cibles?

Quels sont les principaux moyens et occasions de sensibilisation? Quel type de mesures convient-il d'utiliser? Quels événements pourraient être utilisés? Quels programmes pourraient servir de fondement?

Quelles seront les ressources supplémentaires (financières, humaines et techniques) nécessaires pour atteindre l'objectif national établi? Comment amasser des fonds supplémentaires? Quelles sont les sources de financement possibles?

Il est important de prendre note que les objectifs nationaux peuvent être plus spécifiques et plus précis que l'objectif mondial, selon les circonstances nationales particulières. Les prochains objectifs nationaux doivent être ambitieux, mais réalistes, et conformes au Plan stratégique en allant au-delà du statu quo.

Mesures et étapes

Le programme de communication, d'éducation et de sensibilisation est un instrument important de la Convention pour la réalisation de cet objectif. De plus, l'établissement de la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique par l'Assemblée générale des Nations Unies donne l'occasion de lier les activités de sensibilisation à un processus plus vaste pendant la période d'application du Plan stratégique, afin de créer une plus grande visibilité et un attrait accru pour ces mesures. La Journée internationale de la diversité biologique, le 22 mai, crée une occasion semblable.

Une évaluation du niveau de sensibilisation actuel à la diversité biologique visant à repérer les lacunes et les groupes ayant le plus besoin d'être sensibilisés, constituerait une bonne étape initiale en vue de la réalisation de cet objectif. L'information recueillie au moyen de cette évaluation pourrait aider à établir la priorité des types et des mesures de communication nécessaires. Malgré l'existence de nombreuses ressources éducatives et de communication sur la diversité biologique, il faudra sans doute du matériel et des campagnes conçus spécialement pour les groupes cibles visés, selon les circonstances nationales des différents pays. Les programmes de communication et d'éducation pourraient initialement s'adresser aux agences régionales, aux gouvernements locaux et nationaux, aux entreprises, aux organisations non gouvernementales et aux groupes de société civile. Il sera également important d'identifier les moyens qui serviront à la distribution du matériel de communication et d'éducation. La participation des agences partenaires sera particulièrement importante pour la réalisation de cet objectif.

Indicateurs possibles :

- Tendances dans la sensibilisation et les attitudes face à la diversité biologique
- Tendances dans l'engagement du public envers la diversité biologique
- Tendances dans les programmes de communication et les mesures de promotion de la responsabilité sociale des sociétés

Ressources :

- Programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public : <https://www.cbd.int/cepa/>
- Trousse à outils des communications de l'éducation et de la sensibilisation du public : <http://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/cepa/index.htm>